



www.lesfleuristes.com

# ADHÉSION 2022

VALIDITÉ DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

**FLEURISTES FRANCILIENS**  
Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France  
et Fédération Française des Artisans Fleuristes

## MAGASIN PRINCIPAL

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

N° SIRET \_\_\_\_\_ CODE APE \_\_\_\_\_

## CHEF D'ENTREPRISE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Tel Fixe \_\_\_\_\_ Tel Mobile \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Nombre de salariés  
CDD/CDI /Apprentis

## TYPE D'ENTREPRISE

ENT IND

AUTRE

## Adhésion 2022 :

Tarif par entreprise - raison sociale 95 €

Pour toute raison sociale différente 95 €

Vous êtes Maître d'Apprentissage à l'École des Fleuristes de Paris pour l'année scolaire 2022/2022 00 €  
(Votre adhésion est déjà comptabilisée dans le cadre du contrat d'apprentissage établi avec l'École des Fleuristes de Paris.  
Vous devez uniquement renvoyer ce bulletin d'adhésion sans règlement)

## Montant TOTAL de l'adhésion 2022

- Règlement par virement (indiquer en motif : Adhésion 2022 « votre raison sociale »)

**IBAN** : FR76 1010 7001 7900 1120 3165 145

**Domiciliation** : BRED PARIS NIEL

**Code BIC** : BREDFRPPXXX – **Code Banque** : 10107 – **Code Guichet** : 00179

- Règlement par chèque à l'ordre de la **CSFIF** à renvoyer par courrier

**J'accepte de recevoir la Newsletter et les informations spéciales de la CSFIF**

Je n'accepte pas de recevoir la Newsletter et les informations spéciales de la CSFIF

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

\*L'adhésion est au tarif unique de 95 € par magasin-raison sociale francilien.  
Si vous êtes Fleuriste Hors Île-de-France et souhaitez adhérer, prenez contact avec nous.





## ENSEMBLE & SOLIDAIRES

**Votre adhésion à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France  
et la Fédération Française des Artisans Fleuristes :  
un engagement militant et responsable.**

**La Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France (CSFIF) est l'organisme professionnel représentatif  
des Fleuristes d'Île-de-France.**

### FORMER & ASSISTER

Grâce à son école « l'École des Fleuristes de Paris », principale école de la profession, **elle forme les salariés de demain** en préparant aux diplômes de CAP et Brevet Professionnel. **Elle accompagne également les adultes en reconversion** et **assiste les entreprises** dans les processus de recrutement.

### DÉFENDRE & ORIENTER

**Par ses actions de terrain**, elle **répond** aux problématiques locales, **oriente** les entreprises, **défend** les intérêts des Artisans Fleuristes de la région auprès des autorités compétentes (*comme par exemple le contre-étalage sur Paris autorisé pour les fleuristes*).

### INFORMER & SOUTENIR

Elle **informe** les fleuristes de l'actualité brûlante de la profession. Pendant les périodes de crise (*comme par exemple pendant les confinements 2020/2021*) elle **accompagne, renseigne et conseille** les entreprises (*aides, mesures sanitaires, click-and-collect, promotion digitale, etc*).

### PROMOUVOIR

Elle organise divers événements régionaux dont la Coupe des Fleuristes d'Île-de-France pour promouvoir et faire rayonner la profession.

### **Elle vous permet de bénéficier d'avantages exclusivement dédiés aux adhérents :**

Un interlocuteur unique pour répondre à vos questions

Des offres, invitations et remises auprès de nos partenaires

L'accès à l'Espace Adhérent sur son site internet et à ses différentes rubriques (EMPLOI pour diffuser vos offres, INFORMATIONS PRATIQUES de la profession : aides, grille salariale, actualités, archives etc.

Vous recevrez également la Newsletter mensuelle.

### **La Chambre syndicale des Fleuristes d'Île-de-France est membre de la Fédération Française des artisans fleuristes (FFAF), laquelle intervient dans tous ses champs de compétence :**

Négociation avec les partenaires sociaux de la convention collective, de la grille des salaires

Défense de la gestion des fonds collectés pour la formation

Actions en faveur des Artisans Fleuristes (TVA, retraite, prévoyance, etc.)

Médiation des litiges commerciaux

Représentativité des Artisans Fleuristes (protection de l'image, informations, communications et promotion de la profession)

Organisation de concours nationaux

